

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Edité le : 26/10/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

## Rapport partiel

SIERA

45 RUE COLBERT  
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE21-181169		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2110-58629</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'Ain
<b>N° Analyse :</b>	00136356	<b>N° Prélèvement :</b>	00128734
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	ST DENIS QUARTIER VICTOR HUGO	<b>Code PSV :</b>	000000265
<b>Localisation exacte :</b>	Mr losti Gérard 45bis rue Victor Hugo robinet extérieur		
<b>Dept et commune :</b>	<b>01 SAINT-DENIS-EN-BUGEY</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 45,9483124000	<b>Y :</b>	5,3292625000
<b>UGE :</b>	0064 - SI REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	1D
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIE REGION D'AMBERIEU-EN-BUGEY 45 RUE COLBERT 1500 AMBERIEU EN BUGEY	<b>Motif du prélèvement :</b>	S1
<b>Nom de l'installation :</b>	SAINT-DENIS QUARTIER V. HUGO	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 25/10/2021 à 11h50 Réception au laboratoire le 25/10/2021 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / FADILI Tarik Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	000256

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/10/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>						
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	15.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #

.../...

Edité le : 26/10/2021

Identification échantillon : LSE2110-58629

Destinataire : SIERA

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore libre sur le terrain	01D**	0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	01D**	0.11	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
<b>Analyses microbiologiques</b>								
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>								
Aspect de l'eau	01D**	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	01D**	0 Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	01D**	0 Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	01D**	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	01D**	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			#
Turbidité	01D**	0.22	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>								
<b>Analyses physicochimiques de base</b>								
Conductivité électrique brute à 25°C	01D**	449	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
<b>Cations</b>								
Ammonium	01D**	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#

01D\*\* ANALYSE (1D=D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS01-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**